

**\*Stage de M2 2021/2022, n°2 : les tiers lieux en Isère**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du stage | **Quelles convergences d’intérêts et de besoins entre tiers lieux et entreprises ?** |
| Responsable du stage | Bernard Pecqueur, économiste, professeur émérite de l’université Grenoble Alpes et encadrement par les membres du groupe de travail Tiers Lieux, AUEG  [Bernard.pecqueur@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Bernard.pecqueur@univ-grenoble-alpes.fr) |
| Structure d’accueil et lieu de stage | L’Alliance Université Entreprise de Grenoble (AUEG) est une association créée en 1947 qui, vise l’interface entre l’université et le monde économique. Elle joue un rôle de laboratoire d’idées et d’initiateur d’actions. Ce rôle repose d’une part sur l’investissement bénévole de ses adhérents individuels et d’autre part sur un partenariat étroit avec les personnes morales membres (entreprises, universités, organismes de recherche, collectivités, autres associations, sociétés, établissements, …) dans la région grenobloise.  AUEG : association, 7 C chemin des Prés - Inovallée - 38240 MEYLAN  <https://aueg.org>  **Contact pour l’envoi d’un cv court et d’une lettre de motivation : Josiane Brun,** [**josiane.brun-aueg@orange.fr**](mailto:josiane.brun-aueg@orange.fr)**, tél. 04 76 18 28 65** |
| Contexte problématique | La France comprend aujourd’hui plusieurs milliers de télécentres, tiers lieux, et de nombreuses études permettent de les différencier : Certains sont de simples espaces de télétravail à la carte, d’autres proposent aussi des espaces de convivialité et une gamme plus ou moins étendue de services, d’autres enfin, proposent également des animations, des formations, des soutiens à la mise en réseau, voire à l’aménagement de projets (les centres de « co-working »). Mais, on constate qu’excepté quelques exemples dans des situations très favorables à cause de la densité du public (les gares des grandes métropoles), l’équilibre des tiers lieux n’est pas si simple concernant le volume d’utilisateurs et l’équilibre financier. Les modèles de ces télécentres restent évolutifs.  Or deux éléments nouveaux motivent de solides études :  - La crise du covid oblige bon nombre d’employeurs à placer leurs salariés en télétravail et l’expérience de quelques mois a confirmé les limites du télétravail à domicile. Le rôle des tiers lieux doit être naturellement revisité,  - Le Département de l’Isère a décidé le 19 juin 2019 d’un plan ambitieux concernant les tiers lieux pour optimiser le développement et la cohésion des territoires dans son champ de responsabilité. Il s’agit essentiellement des tiers lieux en milieu rural et en périphérie des métropoles. Pour accompagner le projet sur la période 2021-2023, un partenariat entre le Département et l’Alliance Université Entreprise est acté, compte-tenu de l’investissement de l’AUEG sur le thème depuis 2007. |
| Travail demandé | Le stage a pour objet de contribuer à répondre aux questions suivantes :   * Quelle est la spécificité d’un TL rural /un TL urbain * Identification de la nature des services aux entreprises * Identification des effets induits sur l’économie mais aussi sur la vie sociale locale   Quels sont les perspectives d’une mise en réseau des TL à finalité de développement économique  *Éléments de méthode*   * Recherche bibliographique et sur sites internet pour comparer sur l’ensemble de la France et plus. * Enquêtes auprès des acteurs ((entreprises, TL, Associations) * Séminaire de discussion (sur plusieurs séance) autour de l’équipe TL de l’AUEG avec des partenaires de la création d’entreprise (Gaia, French Tech, Casemate, universitaires, etc. ; à élaborer). * Participer aux opérations de sensibilisation dans les communes et communautés de communes. |
| Moyens à disposition | Un local - Ordinateur de bureau, Les frais engagés sur la demande de la structure du stage (déplacements, documentation) seront à la charge de cette dernière. |
| Dates de début et de fin | Le stage est d’une durée de 5 à 6 mois à partir de mars 2022 |
| Gratification | Jusqu’à 1000€ par mois |